



Conseil économique et social

Distr. générale
17 février 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Organisation mondiale de la santé Bureau régional pour l'Europe

Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement

Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement

Huitième session

Genève, 8 et 9 décembre 2010

Rapport sur les travaux de la huitième session du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement et rapport sur la treizième réunion du Bureau du Comité directeur

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1-9	3
A. Participation.....	3	3
B. Questions d'organisation.....	4-9	3
II. Résultats du Colloque 2010 du Programme paneuropéen.....	10-19	4
III. Progrès accomplis par les États membres concernant la mise en œuvre du PPE-TSE au niveau national.....	20	6
IV. Mise en œuvre de la Déclaration d'Amsterdam.....	21-34	6
A. Plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement	21-25	6
B. Course de relais du PPE-TSE.....	26-30	7
C. Partenariat du PPE-TSE.....	31-34	8
V. Gestion du PPE-TSE.....	35-44	8
A. Surveillance de la mise en œuvre	35-37	8
B. Projet de stratégie de communication	38-40	8
C. Programme de travail pour 2009-2011	41-42	9

D.	Questions financières.....	43	9
E.	Renforcement des synergies avec des organisations et processus internationaux.....	44	9
VI.	Prochaine réunion du Comité directeur.....	45	10
Annexe			
	Rapport de la treizième réunion du Bureau du Comité directeur.....		11

I. Introduction

1. À sa huitième session, tenue à Genève les 8 et 9 décembre 2010, le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) a examiné les progrès réalisés au regard des buts prioritaires énoncés dans la Déclaration d'Amsterdam, les mécanismes de mise en œuvre et les projets du PPE-TSE ainsi que le programme de travail pour 2009-2011. Il a aussi examiné les propositions relatives au cadre du Partenariat PPE-TSE, à sa stratégie de communication et au manuel sur les plans d'action pour les transports, la santé et l'environnement, ainsi que les rapports des ateliers organisés en 2010 à Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine) et à Batumi (Géorgie) dans le cadre des courses de relais du PPE-TSE.

2. Comme convenu à la septième session, le Colloque 2010 du Programme paneuropéen a eu lieu durant la huitième session du Comité directeur, sur le thème «Investissements écologiques et respectueux de la santé et emplois dans le secteur des transports», dans le droit fil du but prioritaire n° 1 de la Déclaration d'Amsterdam, pour stimuler la participation au processus PPE-TSE et amener les États membres et d'autres parties prenantes à prendre une part plus active aux travaux menés sur les questions touchant les trois secteurs du Programme.

A. Participation

3. Ont participé à la session les représentants des 22 pays suivants: Albanie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Italie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, République de Moldova, République tchèque, Slovaquie, Suisse et Ukraine. Des représentants du Programme du Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la Fédération routière internationale et de deux organisations non gouvernementales (ONG) de Géorgie et d'Ukraine étaient également présents.

B. Questions d'organisation

4. Les participants ont été accueillis par la Présidente du Comité directeur, la Directrice de la Division des transports de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'Organisation des Nations Unies et la Directrice par intérim du Centre européen de l'environnement et de la santé du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe (OMS/Europe). Des changements de personnes au sein du secrétariat du PPE-TSE ont été annoncés, à savoir: M^{me} Brinda Wachs, spécialiste des questions d'environnement auprès de la Division de l'environnement de la CEE, a succédé à M^{me} Ella Belhyarova, spécialiste de l'environnement au sein de la même Division.

5. Le Comité directeur a adopté l'ordre du jour de sa huitième session établi par les secrétariats de la CEE et de l'OMS/Europe (ci-après «le secrétariat»), en concertation avec le Bureau (ECE/AC.21/SC/2010/1-EUDHP1003944/7.1/SC8/1).

6. Le Comité directeur a élu M^{me} Ursula Ulrich-Vögtlin, Chef de la Division des projets multisectoriels de l'Office fédéral suisse de la santé publique, Présidente pour succéder à M^{me} Ng-A-Tham, coordonnatrice principale auprès du Ministère du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement des Pays-Bas. Le Comité a exprimé sa gratitude à M^{me} Ng-A-Tham pour sa présidence efficace.

7. Le Comité directeur a réélu les membres du Bureau, en indiquant que les désignations pour le remplacement des membres sortants d'Albanie (secteur de l'environnement), de Bulgarie (secteur de la santé) et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (secteur des transports) étaient en suspens. Le secrétariat a été chargé d'examiner avec les États membres intéressés la possibilité de désigner des candidats pour ces trois secteurs. M. Vadim Donchenko (Fédération de Russie) a fait savoir qu'il confirmerait sa réélection après avoir consulté le Ministère russe des transports.

8. Le Comité directeur a adopté le rapport sur les travaux de sa septième session, tenue à Genève les 22 et 23 octobre 2009 (ECE/AC.21/2009/8-EUR/09/5088363/8), y compris le rapport de la onzième réunion du Bureau. Il a également adopté le rapport de la douzième réunion du Bureau, qui a eu lieu à Rome les 15 et 16 juillet 2010 (document informel n° 2).

9. Le Bureau du Comité directeur a tenu sa treizième réunion le 10 décembre 2010 (rapport en annexe).

II. Résultats du Colloque 2010 du Programme paneuropéen

10. Conformément à la décision prise par le Comité directeur d'organiser chaque année, de 2010 à 2013, avant la quatrième Réunion de haut niveau en 2014, un colloque consacré à chacun des quatre buts prioritaires énoncés dans la Déclaration d'Amsterdam, le premier colloque, tenu le 8 décembre 2010 au siège de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève, a porté sur le but prioritaire n° 1: «Contribuer à un développement économique viable et stimuler la création d'emplois grâce à l'investissement dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé»¹.

11. Cinquante-deux participants venus de 24 pays y ont assisté, dont cinq experts du secteur public et du secteur privé; ils ont examiné divers aspects des modes de transport durables, dirigeant leur attention sur l'économie verte, les investissements respectueux de la santé et les emplois dans le secteur des transports.

12. M. René Longet, maire de la ville d'Onex (Suisse) et Président de l'organisation non gouvernementale de défense de l'environnement, «Équiterre», a souligné la nécessité d'aborder la question des transports durables d'une manière systématique et a donné plusieurs exemples d'initiatives locales visant à promouvoir des moyens de transport soucieux de l'environnement et de la santé, ainsi les vélos mis à la disposition de fonctionnaires se déplaçant entre des administrations proches. La rentabilité d'un réseau de transport public ne se calculait pas seulement en termes de gains économiques mais aussi en termes de bienfaits sanitaires et sociaux.

13. M. Jean-Paul Ourliac, Président de la section «Économie, transports, réseaux» du Conseil général de l'environnement et du développement durable auprès du Ministère français de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, a fait référence à trois études récentes sur la croissance verte et les emplois qu'elle pourrait créer dans le secteur des transports, à travers les ONG et l'État. Cent mille emplois devraient être créés d'ici à 2020 dans les transports urbains, la logistique et l'information relative aux transports, tandis que les trains à grande vitesse (TGV), les tramways, l'organisation des réseaux de pistes cyclables, des réseaux fluviaux et la logistique donneraient naissance à de nouveaux métiers. Selon la publication *Croissance verte: Zoom sur 50 métiers*, 50 métiers différents pourraient voir le jour grâce à la croissance verte. Le plan de mobilisation pour

¹ Le programme du Colloque 2010 et les exposés peuvent être consultés à l'adresse:
http://www.unece.org/thepep/en/committee/committée_eight.htm (lien vérifié le 1^{er} février 2011).

ces métiers faisait partie intégrante de la stratégie mise en place par la France en faveur du développement durable.

14. M. George Ganz, Président de SuisseMobile, a présenté le modèle de mobilité durable dans le secteur du tourisme mis en place par la Suisse. Ce modèle s'appuyait sur un système de balisage des itinéraires uniforme et applicable à toutes les formes de mobilité douce (marche, vélo, VTT, patins, canoë) et intégrait les horaires des différents moyens de transport public (rail, autocars, funiculaires et bateaux). Les retombées économiques étaient estimées à quelque 400 millions d'euros par an, sans compter les bénéfices indirects pour la santé et l'environnement. Dans des sociétés vieillissantes, les moyens de transport durables devaient également être rendus accessibles aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

15. M. Robert Thaler, chef de la Division des transports, de la mobilité, des établissements humains et du bruit au Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de l'eau, a présenté *klima: aktiv mobil*, le programme-cadre réalisé en Autriche pour protéger l'environnement et stimuler l'économie et les emplois verts. En encourageant la mobilité électrique, l'écoconduite, les carburants de remplacement, la conversion du parc de véhicules et la gestion de la mobilité, le programme avait contribué à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer les conditions environnementales, à inciter la population à faire davantage d'activité physique et à sauvegarder ou créer des milliers d'emplois dans plusieurs secteurs, y compris des emplois nouveaux (mécanicien sur vélo électrique, par exemple).

16. M^{me} Deysi Rodriguez, du département «Opérations et environnement» de TransMilenio, Bogota (Colombie), a présenté la politique de la capitale colombienne en matière de transports publics. Vaste réseau de transports rapides par bus, TransMilenio était la solution retenue par la ville pour faire face aux graves difficultés causées par une croissance urbaine effrénée. TransMilenio avait sensiblement modifié la répartition de la circulation des personnes entre les différents modes de transport et, en réduisant les volumes de trafic, avait réduit les émissions de gaz à effet de serre. Les effets nocifs des transports sur la santé avaient diminué grâce à la promotion des déplacements à pied qui avaient entraîné une baisse des émissions de particules et du nombre d'accidentés de la route. En 2009, le réseau avait permis de créer près de 40 000 emplois directs et 55 000 emplois indirects, la priorité étant donnée aux membres des groupes sociaux vulnérables, tels que les mères célibataires. Il avait été très utile à la planification urbaine, avait apporté des avantages environnementaux, sociaux, culturels, fonctionnels et économiques à la ville, et avait amélioré la qualité de l'environnement ainsi que la qualité de vie et le bien-être des habitants. Le modèle mis en place à Bogota était considéré comme applicable à d'autres grandes métropoles du monde.

17. Le Président du Colloque 2010 du PPE-TSE et Directeur d'EuroHealthNet, M. Clive Needle, a présenté au Comité directeur un résumé des travaux effectués. Les principaux points suivants étaient ressortis des exposés et des débats:

a) Il était possible de créer de nouveaux partenariats autour d'objectifs multisectoriels et certains étaient en cours d'établissement; la source et la forme de l'initiative pouvaient varier: il existait plusieurs points de départ possibles mais les approches globales étaient plus efficaces que les approches au coup par coup;

b) Les mesures d'incitation (publiques et privées) constituaient une démarche prometteuse qui présentait des avantages à long terme;

c) Compte tenu de la situation économique actuelle, l'évaluation et la démonstration des avantages économiques étaient importantes pour amener un changement systématique et convaincre les bailleurs de fonds et les décideurs; il était indispensable d'avoir une vision à long terme si l'on voulait mettre en place des moyens de transport durables et non seulement des solutions de court terme;

d) Une approche stratégique plus large contribuait à surmonter les problèmes de transférabilité et de transposition des projets à une plus grande échelle. Le PPE-TSE et les organisations internationales pouvaient participer à la diffusion des expériences.

18. Les intervenants ont également souligné la nécessité de mobiliser la volonté politique en faveur des transports durables pour que les fonds alloués à des activités moins viables soient réaffectés. Un moyen pour ce faire était de rattacher la politique des transports aux politiques de la santé et de l'environnement et de sensibiliser le public à leurs interactions. Le financement de ces moyens de transport devait être vu comme un investissement d'avenir. Les enseignements tirés du démantèlement des réseaux de transport public en Europe occidentale, qui devaient aujourd'hui être reconstruits à grands frais, devaient être pris en compte par les pays qui se trouvaient aujourd'hui à l'heure des choix.

19. Sur la base de l'expérience du Colloque 2010, le Comité directeur a fait plusieurs propositions pour améliorer la forme et l'orientation futures de cette manifestation. Il a aussi rappelé aux États membres du PPE-TSE qu'ils devaient à présent donner suite aux messages clés du Colloque et les intégrer dans les activités d'autres processus et organes de coordination, tels que le Processus européen relatif à l'environnement et à la santé et son Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé, nouvellement créé.

III. Progrès accomplis par les États membres concernant la mise en œuvre du PPE-TSE au niveau national

20. Les États membres ont été invités à rendre compte des progrès réalisés, des projets et des activités prévus, en particulier de leurs cadres législatifs et réglementaires, des mécanismes mis en place pour promouvoir la coordination entre les secteurs des transports, de l'environnement et de la santé, ainsi que des outils et des méthodes de sensibilisation. Le représentant de la France a fait état des progrès réalisés en matière d'intégration des politiques, notamment avec la création d'un nouveau ministère réunissant les transports et l'environnement, et l'adoption du deuxième Plan national santé-environnement, qui comportait plus de 100 mesures liées aux transports. Le représentant du Bélarus a parlé de la pollution atmosphérique dans son pays et des principales causes liées aux transports.

IV. Mise en œuvre de la Déclaration d'Amsterdam

A. Plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement

21. Le secrétariat a présenté le deuxième projet du guide relatif à l'élaboration des plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement (document informel n° 3). Le projet a été établi par le secrétariat, avec les contributions que lui avait apportées le Bureau après sa réunion de juillet 2010.

22. Les plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement étaient des plans et des programmes intégrés entre les trois secteurs, qui avaient été désignés dans la Déclaration d'Amsterdam comme moyens de promouvoir une action au niveau national ou infranational. Ils avaient pour but d'accroître l'efficacité des transports tout en tenant compte de leurs incidences sur la santé et l'environnement et comportaient des objectifs et des calendriers précis de mise en œuvre.

23. Le Comité directeur a examiné le projet, en a accepté la structure et le contenu, et a formulé des recommandations en vue de peaufiner le guide et d'en établir la version définitive.

24. Pendant la session, les États membres ont rendu compte de l'état d'avancement des plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement dans leurs pays respectifs et de leurs projets dans ce domaine.

25. Avant que la version définitive du guide ne soit établie, les États membres devaient le tester en l'appliquant en tout ou en partie. Le secrétariat contacterait tous les coordonnateurs du PPE-TSE au printemps 2011, en précisant le niveau d'engagement attendu des États membres et en les invitant à indiquer leur intérêt pour cette expérience.

B. Course de relais du PPE-TSE

26. Les représentants de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Géorgie ont rendu compte, respectivement, des ateliers intitulés «Travailler ensemble pour faire bouger les choses», tenu les 7 et 8 juin 2010 à Skopje (ECE/AC.21/SC/2010/2-EUDHP1003944/7.1/SC8/2), et «Pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité et de santé en milieu urbain», organisé les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010 à Batumi (document informel n° 4). Les deux ateliers avaient permis aux secteurs concernés de tirer des enseignements précieux et leur avaient ouvert des perspectives de coopération pour la mise en place de moyens de transport urbains durables².

27. La visite préliminaire effectuée à Batumi par un expert, parrainé par les Pays-Bas, avait permis de faire une première évaluation des besoins de la ville et de définir dans leurs grandes lignes les objectifs de l'atelier. L'expert avait rencontré les parties intéressées et avait examiné les infrastructures existantes et le cadre réglementaire permettant d'améliorer les aménagements destinés aux piétons et aux cyclistes. Après l'atelier, plusieurs projets avaient vu le jour, dont un plan destiné à augmenter le nombre de pistes cyclables, l'adaptation de chaussées au vélo, la construction de 760 mètres de passerelles pour les piétons et les cyclistes et la poursuite de l'initiative «pédibus», lancée pendant l'atelier (voir aussi par. 40 ci-dessous).

28. Le Comité directeur a examiné les résultats des deux ateliers et a remercié les hôtes et les organisateurs. Il a recommandé la poursuite de la course de relais et le renforcement de ses effets à long terme par la réalisation de projets de suivi concrets.

29. En vue de l'atelier suivant, qui aurait lieu à Kiev en juin 2011, le représentant ukrainien a présenté une note de synthèse sur l'approche intégrée des transports urbains durables (document informel n° 5). Le représentant de l'organisation caritative internationale «Information Centre Green Dossier» (Ukraine) a présenté quelques éléments qu'il convenait de prendre en compte dans la planification de l'atelier.

30. Les États membres ci-après ont proposé un appui en nature pour l'organisation de l'atelier de Kiev: Allemagne, Autriche, France et Norvège. Les États membres ont été invités à indiquer s'ils souhaitaient organiser un atelier de course de relais à l'automne 2011 et 2012.

² Le programme final et les exposés des ateliers de Skopje et Batumi peuvent être consultés aux adresses: <http://www.unece.org/therepep/en/worplan/urban/skopje.workshop.docs.htm> et http://www.unece.org/therepep/en/worplan/urban/batumi_docs.htm, respectivement.

C. Partenariat du PPE-TSE

31. Le secrétariat a présenté le projet de mandat du Partenariat du PPE-TSE (ECE/AC.21/SC/2010/3-EUDHP1003944/7.1/SC8/3), établi par le secrétariat avec la contribution du Bureau.

32. Le Comité directeur a examiné le projet de mandat du Partenariat du PPE-TSE et l'a adopté, en soulignant la nécessité d'élaborer des propositions de projets concrets entrant dans le cadre du Partenariat. L'élaboration de projets spécifiques faciliterait la mobilisation de fonds et devrait être mentionnée dans le mandat. Le Bureau a été chargé de formuler une ou deux propositions de projets concrets. Le Comité directeur a décidé que le Partenariat serait ouvert à toute entité intéressée et compétente.

33. Les États membres ci-après ont manifesté leur soutien au Partenariat, lui apportant des contributions financières ou des contributions en nature sous la forme d'envoi d'experts ou d'autres services: Allemagne, Autriche, Pays-Bas, République de Moldova et Suisse.

34. L'Ouzbékistan a fait état du regain d'intérêt de son pays pour le PPE-TSE et a proposé de renforcer la collaboration entre les États membres au sein du Partenariat en encourageant des groupes de pays à coopérer dans des domaines spécifiques.

V. Gestion du PPE-TSE

A. Surveillance de la mise en œuvre

35. À sa onzième réunion, le Bureau était convenu qu'un rôle important du Comité directeur consistait à surveiller les progrès réalisés au niveau national en vue d'atteindre les buts énoncés dans la Déclaration d'Amsterdam et avait demandé au secrétariat d'élaborer un questionnaire à l'intention des États membres pour déterminer le niveau de mise en œuvre des mécanismes relevant du PPE-TSE et les progrès réalisés. Le secrétariat s'était exécuté et un questionnaire pilote avait été distribué aux membres du Bureau. Les réponses ont été prises en compte dans le projet de questionnaire qui a été présenté au Comité directeur par le secrétariat.

36. Les États membres ont été invités à se montrer diligents dans la présentation des rapports afin que le Comité directeur puisse suivre efficacement les progrès accomplis dans la réalisation des buts de la Déclaration d'Amsterdam et mieux comprendre leurs besoins.

37. Le Comité directeur a examiné le projet de questionnaire et en a approuvé la forme et le contenu généraux. Les États membres ont été invités à soumettre au secrétariat leurs propositions de modification d'ici à fin février 2011.

B. Projet de stratégie de communication

38. Le secrétariat a présenté un projet de stratégie de communication pour le PPE-TSE, approuvé par le Bureau à sa douzième réunion (ECE/AC.21/SC/2010/4-EUDHP 1003944/7.1/SC8/4). La stratégie visait à donner au PPE-TSE une plus grande audience et une identité bien définie, en faisant ressortir son caractère de service d'information polyvalent, doté d'outils pour étayer les grandes décisions de principe, donner au Programme un plus grand écho sur le plan international et au public une meilleure connaissance des moyens de transport respectueux de l'environnement et de la santé pour qu'il puisse faire des choix éclairés. Le secrétariat a présenté une brochure sur le PPE-TSE, qui pouvait être consultée en version française, anglaise et russe sur le site Web sur programme (http://live.unece.org/fileadmin/DAM/thepep/en/flyers/small_ECE_AC_21_5_Flyer_f.pdf).

39. Le Comité directeur a adopté le projet de stratégie de communication et a chargé le Bureau et le secrétariat de son application. Le Bureau a été prié de préciser le rôle des centres de liaison du PPE-TSE dans la stratégie de communication et de préparer le matériel de promotion prévu. Le Comité directeur a aussi indiqué que certaines manifestations à venir pourraient être mises à profit pour promouvoir le PPE-TSE, ainsi la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Astana, 21-23 septembre 2011).

40. Les représentants de l'ONG «Environmental information and sustainable development centre RIO» (Géorgie) ont présenté les activités de communication et de sensibilisation réalisées pour promouvoir l'atelier de course de relais tenu à Batumi (voir par. 26 et 27 ci-dessus). Le Comité directeur a félicité les organisateurs pour leur campagne de communication où rien n'avait été négligé: recours à des bénévoles locaux pour diffuser les messages de l'atelier, contacts pris avec la organismes chargés de la planification locale, lancement du premier pédibus de la ville à l'occasion du mois international «Marchons vers l'école», et manifestations médiatiques organisées pour les télévisions et les radios locales et nationales.

C. Programme de travail pour 2009-2011

41. Le Comité directeur a examiné le Programme de travail pour 2009-2011, établi par le secrétariat (ECE/AC.21/SC/2010/5-EUDHP1003944/7.1/SC8/5).

42. Depuis la dernière session du Comité directeur, l'Autriche, la France, la Norvège et la Suisse avaient versé des contributions financières à l'appui des activités figurant dans le programme de travail.

D. Questions financières

43. Le Comité directeur a accueilli avec satisfaction l'information sur l'utilisation des contributions financières versées par les pays donateurs ainsi que par les secrétariats de la CEE et de l'OMS/Europe pour l'application du programme de travail du PPE-TSE (document informel n° 7).

E. Renforcement des synergies avec des organisations et processus internationaux

44. Le secrétariat a informé le Comité directeur de la collaboration entre le PPE-TSE et les processus internationaux qui lui étaient associés, notamment de la manifestation parallèle organisée par le PPE-TSE à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (mars 2010, Parme (Italie)) et des perspectives offertes par le Forum international des transports (FIT) et la Conférence ministérielle d'Astana.

VI. Prochaine réunion du Comité directeur

45. Le Comité directeur est convenu de tenir sa neuvième session le 17 novembre 2011, au Palais des Nations, à Genève, au lendemain du Colloque 2011 du PPE-TSE, le 16 novembre 2011, qui porterait sur le but prioritaire n° 2 de la Déclaration d'Amsterdam³. La réunion serait suivie par une réunion du Bureau, le 18 novembre 2011.

³ Le but prioritaire n° 2, adopté en janvier 2009 dans le cadre de la Déclaration d'Amsterdam, est le suivant: «Gérer une mobilité viable et favoriser un système de transport plus efficient en favorisant des systèmes de gestion de la mobilité pour les entreprises, les écoles, les activités de loisirs, les communautés et les villes, en sensibilisant aux choix en matière de mobilité grâce à une amélioration de la coordination entre la planification de l'utilisation des sols et des transports et en favorisant l'utilisation de l'informatique.».

Annexe

Rapport de la treizième réunion du Bureau du Comité directeur

I. Participation

1. Ont participé à la réunion du Bureau du PPE-TSE: M^{me} Caroline Hoffmann (Allemagne), M. Kilian Frey (Allemagne), M. Robert Thaler (Autriche), M. François André (Belgique), M^{me} Lisa Brodey (États-Unis), M. Mihail Kochubovski (ex-République yougoslave de Macédoine), M. Vadim Donchenko (Fédération de Russie), M^{me} Nadine Asconchilo (France), M^{me} Nino Gokhelasvili (Géorgie), M. Mario Fruiano (Pays-Bas) et M^{me} Ursula Ulrich-Vögtlin (Suisse). La réunion était présidée par M^{me} Ulrich-Vögtlin (Suisse). Le secrétariat était représenté par des fonctionnaires de la Division des transports et de la Division de l'environnement de la CEE et du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe.

II. Colloque du PPE-TSE

2. Le Bureau a estimé que, dans l'ensemble, le Colloque avait été une expérience positive, mobilisant des intervenants qui ne participaient normalement pas au processus du PPE-TSE. En vue du Colloque 2011, le Bureau a demandé au secrétariat d'établir une note de synthèse sur le but n° 2 de la Déclaration d'Amsterdam (voir note 3 du rapport du Comité directeur ci-dessus). Cette note devait aussi contenir une liste des intervenants proposés, établie avec le concours du Bureau.

3. Un certain nombre de suggestions ont été faites pour améliorer la forme et le contenu du Colloque: ménager davantage de temps pour les débats; inviter d'autres parties prenantes (par exemple, des institutions financières internationales); recentrer les exposés sur les buts de la Déclaration d'Amsterdam ou sur deux ou trois questions précises, en réduisant le nombre d'intervenants et d'allocutions, en favorisant le dialogue entre les intervenants et en respectant le temps de parole imparti à chacun.

4. Le Bureau a décidé que le Colloque 2010 devait faire l'objet d'une publication qui mettrait en évidence le potentiel économique de l'investissement dans les emplois verts dans le secteur des transports. Cette publication devait être élaborée dans le cadre du Partenariat du PPE-TSE (voir ci-dessous).

III. Propositions de projets pour le Partenariat du PPE-TSE

5. Le secrétariat a informé le Bureau d'une proposition de projet visant à rendre les directives relatives au calcul du coût des effets des transports sur la santé plus accessibles et plus exploitables par les professionnels, tels que les responsables de la planification des transports. Un moyen pour ce faire serait de développer un outil Excel ou un site Web qui permettraient la saisie directe des données et des calculs instantanés. Les États membres ont été priés d'indiquer s'ils souhaitaient s'associer à ce projet dans le cadre du Partenariat du PPE-TSE.

6. Le Bureau a aussi été informé que l'outil d'évaluation de l'impact économique de la marche sur la santé serait achevé au début de 2011 et qu'il pourrait être agrégé à l'outil

d'évaluation de l'impact économique du cyclisme sur la santé pour former un seul outil en ligne.

7. Les Pays-Bas ont informé le Bureau qu'ils continueraient d'assurer la mise à jour de la Boîte à outils du PPE-TSE, au moins jusqu'en 2012.

8. Au titre du suivi du Colloque 2010 et dans le cadre du Partenariat du PPE-TSE, le secrétariat a été chargé de préparer une ébauche de publication qui présenterait des cas exemplaires de créations d'emplois verts dans le secteur des transports, en quantifiant leur potentiel économique direct et indirect. L'objectif serait de renforcer les échanges d'expériences, en mettant l'accent sur les coûts et les avantages économiques de chacune. Il convenait de garder à l'esprit le mandat du PPE-TSE lors de la sélection des cas, qui devaient porter sur des emplois dont il n'avait pas encore été question dans des publications similaires, par exemple les activités traditionnelles telles que la marche et le vélo. Les États membres étaient invités à fournir des études de cas.

9. Le projet final de la publication devrait être prêt pour distribution à la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», à Astana en septembre 2011. Il devrait être aussi présenté à la prochaine réunion du Comité directeur en 2011 et aux manifestations internationales liées au transport qui suivraient. Il servirait également à la préparation de slogans destinés aux actions de sensibilisation.

IV. Financement du PPE-TSE

10. Outre les contributions apportées en 2010 par l'Autriche, la France, la Norvège et la Suisse (voir rapport du Comité directeur, par. 42 ci-dessus), l'Allemagne a informé le Bureau qu'elle pourrait verser des contributions financières aux PPE-TSE pour 2011 et 2012. L'Autriche, la Belgique, la France, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse ont offert des contributions en nature sous la forme d'envoi d'experts.

11. Le Bureau a décidé de mettre à jour la liste des centres de liaison du PPE-TSE en lançant un appel à candidature auprès des États membres qui n'avaient pas participé aux réunions du Comité directeur au cours des deux années écoulées.

V. Suivi de la mise en œuvre

12. Le Bureau a examiné le projet de questionnaire concernant la mise en œuvre de la Déclaration d'Amsterdam. Il a suggéré au secrétariat de le raccourcir, d'éclaircir certaines questions posées et de ménager davantage d'espace pour les notes explicatives.

13. Le questionnaire final serait distribué aux États membres en été 2011 afin qu'un premier rapport ou les premiers résultats puissent être présentés au Comité directeur, à sa neuvième session.

VI. Stratégie de communication

14. Le Bureau a suggéré d'inviter des villes et des régions appelées à organiser des manifestations sportives de grande ampleur, telle Sochi (Fédération de Russie) et les Jeux olympiques, à mettre en place des moyens de transport durables, par exemple en privilégiant les déplacements à pied et en vélo. L'expérience de l'atelier de course de relais du PPE-TSE à Batumi pourrait être utile à cet égard.

15. Le Bureau a chargé le secrétariat d'élaborer du matériel de communication et de sensibilisation destiné aux centres de liaison du PPE-TSE, conformément à la nouvelle

stratégie de communication. Sur la question de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité et de santé en milieu urbain, il convenait de s'appuyer sur le matériel et les activités de communication de l'atelier de Batumi. Parmi les autres sujets à traiter, on pouvait citer l'intégration des politiques et les avantages économiques des modes de transport durables.

16. Les messages clefs et leurs modes de diffusion devaient être planifiés et adaptés aux différents groupes cibles. Toutefois, le Bureau a aussi suggéré de choisir un thème général qui pourrait être décliné sous la forme de slogans spécialement conçus pour chacun des groupes visés.

17. Le Bureau a demandé au secrétariat d'étudier la possibilité de faire une mise à jour de la publication du PPE-TSE: *Travailler ensemble pour un transport durable et sain: Guide pratique des conditions institutionnelles propices à l'intégration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement*, en y intégrant des exemples concrets issus des ateliers organisés récemment à Chisinau et Skopje et prochainement à Kiev.

VII. Lettres adressées aux ministres et contacts avec les centres de liaison

18. Le Bureau a été informé des lettres que le secrétariat du PPE-TSE avait adressées à tous les Ministres de la santé, de l'environnement et des transports de la région de la CEE-OMS/Europe, pour leur faire connaître le Programme paneuropéen et solliciter des contributions. À ce jour, les États membres ci-après avaient exprimé, oralement ou par écrit, leur intérêt pour le programme: Arménie, Autriche, Belgique, Islande, Kazakhstan, Kirghizistan, Norvège, République de Moldova, Roumanie et Royaume-Uni.

VIII. Ateliers de course de relais

19. Faisant un bilan des ateliers de 2009 et 2010, le Bureau a proposé de continuer de mettre l'accent sur des questions locales plutôt que régionales et de prévoir un possible déplacement de la focalisation géographique vers l'Europe occidentale. Il serait peut-être plus facile d'aboutir à des résultats concrets et de mettre en place des activités de suivi, renforçant ainsi l'impact des ateliers. Les résultats des activités de suivi devraient être présentés à l'atelier suivant – les mesures prises à Batumi après les visites techniques et l'atelier, par exemple.

20. Il a en outre été suggéré de redoubler d'efforts pour inviter les institutions financières internationales à participer aux ateliers, en particulier aux éventuels projets de suivi.

21. Selon la situation locale, les futurs ateliers devraient continuer de se concentrer sur les deux thèmes parallèles de la course de relais du PPE-TSE (coordination des approches politiques en matière de mobilité durable et pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité et de santé en milieu urbain). Le thème des ateliers devrait être choisi de sorte que ceux-ci aient le plus fort impact possible, c'est-à-dire en fonction du caractère réalisable des changements et de l'amélioration des moyens de transport.

22. Le représentant de la Belgique a indiqué que son pays pourrait accueillir un atelier de course de relais, en 2012, pendant qu'il siégerait au Comité ministériel de l'environnement et de la santé. Les États membres ont été invités à faire savoir s'ils souhaitaient organiser un atelier en 2011 et 2012.

23. Le secrétariat étudierait la possibilité d'élaborer un manuel sur la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité et de santé en milieu urbain sur la base des résultats des ateliers de Pruhonice et de Batumi (septembre 2009 et septembre 2010, respectivement).

IX. Réunion parallèle du PPE-TSE à la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»

24. Le Bureau a examiné la possibilité d'organiser une réunion parallèle du PPE-TSE sur le thème de l'économie verte pendant la Conférence ministérielle, à Astana.

25. Avec le Comité des politiques de l'environnement, le secrétariat réfléchirait à la manière de présenter le PPE-TSE pendant la Conférence et de faire en sorte qu'il contribue à rendre la Conférence plus respectueuse de l'environnement. Les échanges entre les membres du Bureau se poursuivraient par courriel au début de 2011, une fois qu'ils disposeraient de plus amples informations sur les aspects logistiques de la Conférence.

X. Questions diverses

26. Le secrétariat a informé le Bureau des efforts déployés pour la participation du PPE-TSE au prochain Forum international des transports qui aurait lieu en 2011 sur le thème «Des transports pour la société».

XI. Dates des prochaines réunions du Comité directeur et du Bureau

27. Le Bureau a confirmé que la neuvième session du Comité directeur aurait lieu le 17 novembre 2011, au Palais des Nations, à Genève. Elle serait précédée, le 16 novembre 2011, par le Colloque 2011 du PPE-TSE et suivie, le 18 novembre 2011, par la réunion du Bureau. La prochaine réunion du Bureau était prévue en juin 2011 à Rome. Le secrétariat indiquerait les dates exactes par courriel, en janvier 2011.
